Galères à quatre, cinq, six rangs de rames dans l'Antiquité

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Galères à quatre, cinq, six rangs de rames dans l'Antiquité : à propos d'un passage de Lucain, «Pharsale» III, 529-37 / Michel Reddé

Est un extrait ou un tiré à part de : Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité (Imprimé) 0223-5102 1980, Tome 92, n°2, p. [1025]-1037

Auteur(s) : Reddé, Michel (1950-....)

Autre(s) responsabilité(s) : École française de Rome - Éditeur scientifique

Publication : Rome : Ecole française de Rome, 1980

Description matérielle : 1 vol. (p. [1025]-1037 ; 25 cm

Autre variante du titre : [Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Antiquité. 92-2. Galères à quatre, cinq, six rangs de rames dans l'Antiquité : à propos d'un passage de Lucain, «Pharsale» III, 529-37.] [MEFRA. 91-1.]

Classification décimale Dewey : 387.210 901

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : In : Mélanges de l'Ecole française de Rome : Antiquité, ISSN 0223-5102 (1980) Tome 92 ; n°2 p. [1025]-1037

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : Michel Reddé, ~~Galères à quatre, cinq, six rangs de rames dans l'antiquité. À propos d'un passage de Lucain («Pharsale» III, 529-37)~~, p. 1025-1037. L'article réexamine l'ensemble des textes qui servent de fondement aux théories en cours sur l'architecture des bateaux plus gros que les trières. Rien ne prouve formellement que les «polyrèmes» n'aient eu que deux rangs de rames, comme on le croit généralement. Au contraire, un passage négligé de Lucain laisse supposer que ces vaisseaux superposaient plus de trois files d'avirons

Sujet - Nom commun : Galères -- Antiquité
Histoire navale -- Antiquité